

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 23 (1961)
Heft: 8

Rubrik: La page des jeunes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des jeunes

Généralités sur les semoirs

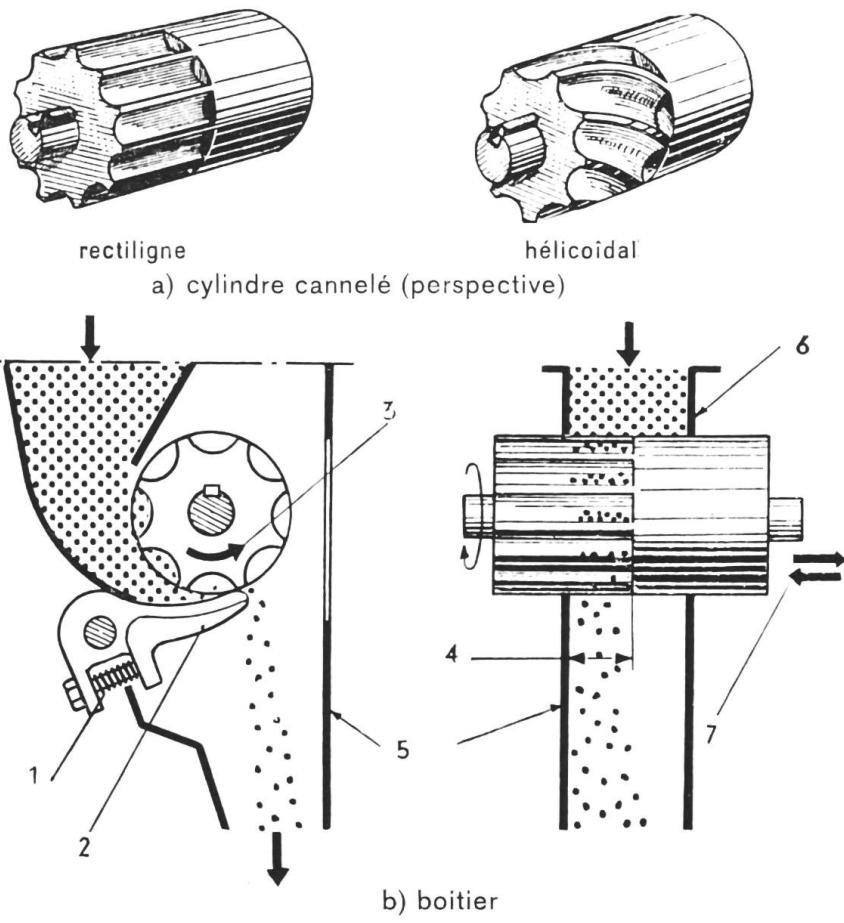
Nous ne parlerons ici que des semoirs en lignes (semoirs mécaniques), sans entrer dans le détail du bâti, étant donné qu'il diffère suivant que le semoir est prévu pour traction animale ou motorisée.

Les semoirs en lignes placent les graines dans une série de petits sillons équidistants. Il ont été vite adoptés par les agriculteurs à cause de la qualité du travail fourni. Dans un terrain convenablement préparé, ils permettent en effet de déposer les semences régulièrement et à la profondeur voulue, que l'on peut régler à volonté (comme l'écartement des lignes, d'ailleurs). Ces conditions se montrent par conséquent favorables à une bonne levée.

Les semoirs en lignes comportent les organes suivants: une trémie installée sur le bâti, qui contient la provision de graines; des organes de distribution, chargés de prélever les semences dans la trémie pour les conduire aux tubes de descente qui les dirigeront vers le sol; des organes d'enterrage et des organes de réglage.

La trémie (caisse, coffre), de forme généralement trapézoïdale, se fait en bois ou en tôle d'acier. Elle comporte un couvercle. Le fond est percé à intervalles réguliers d'orifices communiquant avec les organes distributeurs. Ces orifices peuvent être obturés au besoin par des vannes. Le fond de la trémie a été compartimenté pour que l'alimentation des organes distributeurs soit régulière lorsque le semoir travaille sur les pentes. Comme certaines graines (celles de carottes, de betteraves, d'orge non ébarbée, notamment) glissent difficilement les unes sur les autres et peuvent former une voûte, il est nécessaire que la masse soit remuée. Aussi la trémie contient-elle un agitateur, c'est-à-dire un arbre horizontal, sur lequel ont été fixés un certain nombre de bras. L'agitateur est animé de mouvements alternatifs rectilignes ou d'un mouvement circulaire continu. Il existe une grande variété d'organes de distribution. Nous ne nous arrêterons qu'à ceux à distribution forcée. Suivant ce système, les graines sont emprisonnées de force dans des cavités de l'arbre distributeur. Parmi les matériels à distribution forcée, les semoirs à cannelures représentent une catégorie que l'on rencontre très souvent dans la pratique. Aussi ne décrirons-nous que le fonctionnement de ces machines. Leur arbre de distribution entraîne une série de petits cylindres en nombre égal à celui des organes d'enterrage. Chaque cylindre est formé d'une partie lisse prolongée par une partie cannelée. Comme seules les parties cannelées peuvent entraîner les semences, il suffit de déplacer longitudinalement l'arbre de distribution pour mettre une proportion plus ou moins grande des cannelures en rapport avec les orifices d'écoulement correspondants du fond de la trémie. Pour réduire la capacité des cannelures, on peut aussi, sur certains types de machines, faire glisser des fourreaux, qui viennent recouvrir une partie plus ou moins grande des cannelures. Les cannelures sont soit recti-

lignes, soit hélicoïdales, comme le montre la figure. Les orifices de la trémie et le haut des tubes descente (goulotte) sont reliés par un berceau, terminé par une languette élastique, celle-ci empêchant le concassage des grosses graines.



L'épandage des semences se fait sous terre et les organes d'enterrage sont constitués le plus souvent par des coutures, reliés aux organes distributeurs par des tubes descendents (souples ou télescopique). Ces coutures, creux, tracent par leur pointe un petit sillon au fond duquel les graines se déposent. Des organes accessoires (chaînes) peuvent reboucher les sillons derrière les coutures. Ces derniers sont presque toujours mobiles dans le plan vertical, afin de pouvoir s'adapter aux inégalités du sol. Il se trouvent à l'extrémité de balanciers fixés librement à une traverse horizontale. De petits rouleaux plombeurs sont généralement placés derrière les coutures pour comprimer la terre après le passage des corps recouvreurs.

Des organes de réglage permettent de faire varier à volonté la profondeur du semis et la largeur des interlignes. - S -

Paysans propriétaires de tracteurs ! Réfléchissez que jamais vous ne gagnerez autant à l'heure que lorsque vous procédez à l'entretien de vos machines !